



La LETTRE de l'ACPERVIE - SOS MATERNITE

N °187 août 2017

Association des Chrétiens Protestants & Évangéliques pour le Respect de la VIE
1, H. des Loges - 95670 MARLY LA VILLE Tél. 01.34.72.87.67 - CCP 11 825 95 K Paris

TOLÉRANCE ? CHICHE !

Les incroyants qualifient très facilement les croyants d' « *intolérants* ». Pour ajouter qu'il ne faut pas tolérer l'intolérance. Dans la mesure où l'intolérance ne fait que traduire la peur que l'Autre ait raison, nous estimons qu'il faut la tolérer, comme une invitation qui nous est faite à témoigner davantage et plus clairement. Ainsi la fameuse loi d'entrave à l'IVG, exemple éclatant de la nécessité d'avoir raison, qui nous donne l'occasion de relancer le débat sur le massacre des innocents que nombre de gens braves ou non, avait cru enterré.

Au reste, si l'intolérance est un vice, qui ne peut être que toléré, à l'instar de la sottise, de l'ignorance et des tremblements de terre, ses méfaits sont contrôlés par la loi, ce qui limite sa nuisance. Ne nous laissons donc pas impressionner. Dans la mesure où nos paroles et nos actions respectent la liberté des autres (et n'est-ce pas ce que fait notre Seigneur lui-même depuis la Création ?), notre témoignage est le reflet de notre propre liberté, celle des enfants de Dieu. La pompeuse loi du « *délit d'entrave numérique à l'avortement* » ne peut que viser des pressions sur une femme donnée pour l'empêcher d'avorter, et non une offre à aide et réconfort. Pressions « *numériques* » ? On connaît les harcèlements d'adolescents sur la page Facebook de leur victime. Ce n'est pas notre genre.

Que faisons-nous? Nous aidons les femmes à ne pas avorter, et en prime, nous les aidons à s'en sortir. Nous ne les menaçons pas, nous ne tambourinons pas à leur porte pour leur passer notre message, nous ne les empêchons pas de franchir le seuil de l'avortoir, nous ne déployons pas de banderoles sous leurs fenêtres. Nous ne faisons que de l'évangélisation en actes, sans prosélytisme agressif, mais aussi sans lâche complaisance pour les œuvres des ténèbres. Nous avons la chance que ce soit notre droit. Ce ne serait pas le cas en Corée du Nord ou ailleurs.

C'est donc avec satisfaction que nous aurons, avec notre association adhérente « *SOS-Femmes Enceintes* », un demi-stand chacun, et une table ronde de 25 minutes sur l'aide aux femmes enceintes, sur la Place Kléber, à Strasbourg, dans le cadre de Protestants en fête. Ce n'est pas

pour faire notre apologie, mais pour donner à ceux qui viendront nous écouter envie d'être attentifs à toutes ces détresses quotidiennes et cachées, envie de dire un mot d'encouragement, de tendre une main, d'aider dans une démarche, d'intercéder ouvertement ou secrètement et, pourquoi pas, d'avoir une action permanente au sein de l'église locale, dans le cadre ou non d'un SAFE.

Nous ne pouvons peut-être pas « *sauver les deux* » (la mère et l'enfant). Mais le seigneur nous demande seulement de les aimer.

Dr François Volff

ON L'ÉCRIVAIT DÉJÀ...EN 1980

ATTENTION, EHPAD !

En l'absence d'amis dévoués, Mme X entre dans un hôpital d'aigus pour un mois, car elle n'est pas assez autonome pour vivre sans son entourage. Après un séjour de 4 jours seulement, elle est orientée en long séjour. Ce n'était pas son projet, lequel n'était que rentrer dans sa chambre au 6ème étage au retour des vacances de ses amis. Mme X arrive donc en long séjour contre son gré. Elle se présente, petite, menue, agréable d'aspect, très inquiète et désemparée. Au premier entretien, elle est confuse, désorientée dans le temps, l'espace, et elle se croit en prison.

Dès son arrivée, le psychologue intervient auprès d'elle par une présence fréquente et ce n'est qu'au bout de six mois que Mme X a pu prendre contact avec une réalité objective, c'est à dire, reconnaître son incapacité à vivre seule, faire le deuil de sa chambre et accepter d'être en long séjour.

(Médecine et 3ème âge-1980-III-n°3-p194)

GPA : TON CORPS EST À MOI

La Mission de recherche Droit et Justice - créée par le ministère de la Justice et le CNRS - vient de publier, après trois ans de travaux, un rapport sur « *Le droit à l'enfant et la filiation*

en France et dans le monde », réalisé sous la houlette de la juriste Clotilde Brunetti-Pons. « *Aujourd'hui, la logique de marché domine ces évolutions, avance cette dernière. Nous sommes entrés dans une forme d'ultralibéralisme de la filiation. Le droit international de la famille a toujours cherché à lutter contre les trafics d'enfants. Ces évolutions balaient des années d'efforts pour les éviter.* »

Un propos que le rapport illustre notamment au travers d'une étude sur des conventions de gestation pour autrui proposées par des sociétés étrangères, principalement aux États-Unis, et la revue d'ouvrages anglo-saxons de criminologie et de psychiatrie. Élaborées par des avocats, ces conventions sont dans l'ensemble « *très précises et très complètes* ». En moyenne, les commanditaires déboursent entre 40.000 et 200.000 euros selon le pays où la gestation pour autrui est pratiquée, rappelle le rapport. Une somme sur laquelle 3.000 à 20.000 euros sont versés à la femme qui porte l'enfant. Les parents d'intention ont également la main sur la grossesse avec la possibilité de soumettre la mère porteuse « *à un suivi médical et psychologique de son choix* » ou encore d'imposer « *une amniocentèse, un avortement, une césarienne, un cerclage* ».

Une intrusion « *si forte* » que les parents

d'intention peuvent aller jusqu'à « *encadrer, comme ils le souhaitent, la vie sexuelle de la jeune femme* ».

Pour s'assurer du respect de ses obligations, la mère porteuse fait l'objet d'une « *surveillance assidue* », souligne cette étude. Une surveillance qui peut prendre la forme de visites de contrôle « *diligentées par les commanditaires ou par la société intermédiaire* » dans les États américains, tandis qu'en Inde les mères porteuses sont le plus souvent « *tenues enfermées dans des cliniques spécialisées et soumises à un régime et à un emploi du temps strict* » pendant neuf mois.

Par Agnès Leclair

Figaro papier du 21/06/2017 (Extraits)

MARCHES POUR LA VIE

Concernant la marche de Bruxelles, j'ai pu y être à 15 h, accompagné par un frère de l'Assemblée. Deux jeunes se sont présentés à nous (nous repérant à la pancarte dépannage) pour nous saluer de la part du pasteur Egbert, qui n'a pas pu être là, mais nous les avons ensuite perdus de vue. La consigne cette année était de défiler en silence, pour mémoire des victimes du non-respect de la vie et pour un esprit de paix vis-à-vis d'éventuels contradicteurs — apparemment aucun sur ce parcours. La mention ACPERVIE a interrogé un couple âgé et un jeune homme étranger, personnes curieuses des raisons de la manifestation. Une jeune manifestante s'est aussi intéressée, elle ira voir le site. Les chevronnés de «*Droit de naître*» nous ont salués à la fin, alors que nous étions à nous présenter à la jeune présidente de la Marche Pour la Vie. Elle était heureuse de notre présence — qui tranchait avec la masse catholique des manifestants. Une

intervention sur la difficulté d'accompagner une personne souffrante jusqu'au terme de sa vie a inauguré la marche ; témoignage était donné d'une évolution positive de l'état d'esprit du souffrant, à travers la présence bienfaisante des proches. En conclusion de l'après-midi est venue l'intervention d'un philosophe catholique, suspendu de cours par la faculté catholique de Louvain, pour avoir exposé ses thèses sur l'avortement, qualifié de crime au terme de sa démonstration. Il s'est livré à un plaidoyer pour la liberté d'expression, appuyant sur l'intelligence des étudiants, génération capable d'analyse et de choix personnel après un libre échange de pensées. Son intervention était assez courte. Probablement de santé fragile, il a semblé être victime d'un malaise une fois descendu de l'estrade.

En résumé, une marche paisible pour les quelque 3 000 manifestants (chiffre communiqué au micro à l'issue de la marche, qui n'était pas exagéré), sous des cieux cléments, et une présence discrète, mais remarquée de notre association française.

Pasteur Jean Pira

HEP ! « CEUX QUI PRÉTENDENT PARLER POUR LES FEMMES, VOUS NE PARLEZ PAS POUR MOI » ! (MARCHE DE BIRMINGHAM, 20 MAI 2017)

Catherine Adair décrit son ancienne personnalité comme « *la militante féministe la plus pro-choix que vous ayez jamais rencontrée* ». Mais, comme elle l'a expliqué à la foule rassemblée à la fin de la Marche pour la vie du mois dernier (mai, Birmingham), c'était une réaction à l'impact dévastateur de

l'avortement où on l'avait poussée quand elle avait 19 ans.

Des morceaux d'enfants

L'effort visant à supprimer les dommages émotionnels persistants pour avoir mis fin à la vie de son enfant l'a amenée non seulement à devenir une activiste pro-choix, mais à commencer à travailler pour une clinique du Planning (Planned Parenthood) en Nouvelle-Angleterre. Là, elle a été témoin de milliers d'avortements et a plaisanté avec ses collègues lors de la compilation de « *pièces d'enfants* » après les procédures. Ce n'était que jusqu'à ce qu'on lui dise de nettoyer une pièce après un avortement du deuxième trimestre que la réalité que sa clinique tuait des enfants l'a frappée et qu'elle a quitté son travail.

Tu ne parles pas pour moi

Le témoignage de Catherine semblait particulièrement pertinent, alors qu'au début de la journée, les militants pro-choix avaient fait de leur mieux pour perturber la Marche, y compris en envahissant l'estrade et en lançant des bombes fumigènes. Comme elle l'a expliqué, les personnes qui travaillent dans les cliniques ne sont pas des personnes mauvaises et elle a cru réellement les mensonges de Planned Parenthood selon lesquels l'avortement est nécessaire pour la santé des femmes. Cependant, les militants pro-choix ne peuvent pas se débarrasser de l'affirmation qu'ils représentent les opinions de toutes les femmes. « *Vous qui prétendez parler pour les femmes, vous ne parlez pas pour moi. Vous ne parlez pas pour des milliers de femmes comme moi, mises sous pression, forcées, contraintes à l'avortement, qui ont une vie pleine de regret* ».

La réalité du « pro-choix »

Son expérience de travailler dans une clinique d'avortement a également fait d'elle la personne parfaite pour s'adresser à ceux qui se disent « *pro-choix* » (bien que beaucoup d'entre eux ne soient pas restés pour l'entendre !). Comme elle a dit « *il est très facile d'être pro-choix lorsque vous n'avez pas à voir les résultats de ce choix* ».

« *Si vous aviez vu ce que j'ai vu, si vous saviez ce que je savais, si vous aviez senti l'odeur d'une clinique d'avortement, vous ne vous voudriez jamais vous dire encore pro-choix* »

06 juin 2017

SPUC (Society for Protection of Unborn Child)

Marche de Dublin (rallye for life)

Le 1^{er} juillet 2017, elle a rassemblé 80 000 personnes, se revendiquant comme la vraie « *Citizen Assembly* ». La prétendue « *Citizen Assembly* » étant un groupe informel réuni par les avortistes pour exiger l'abrogation du « *Huitième amendement* » qui protège toute vie humaine, même handicapée, dès la conception.

https://www.youtube.com/watch?v=SsIWWt7a_TE&feature=youtu.be

Marche pour la vie à Berlin :

<http://www.marsch-fuer-das-leben.de/teilnehmer.php>

DÉCÈS DE SIMONE VEIL, SUR UN SITE DE LA CFTC

Simone Veil est rescapée des camps de la mort. Elle est touchée par la détresse et les conditions inhumaines que l'Homme réserve à l'Homme : sa loi sur l'avortement est inspirée

de cette compassion pour les personnes en immense difficulté. Loi du moindre mal, tout a été écrit sur ce sujet.

Ce qui n'a pas été beaucoup rappelé, c'est que cette loi était une loi d'exception.

L'avortement, qui met à la poubelle des déchets hospitaliers des petits êtres humains parce que la société — non pas la mère seulement, voire pas la mère du tout — n'en voulait pas, était à l'époque un acte qui était tout sauf neutre, et exigeait mûre réflexion.

C'est devenu un droit, une revendication de liberté, au point que la réflexion est ôtée, que l'alternative est condamnée.

Et Simone Veil n'a pas parlé

Du droit à « *garder* » ou « *jeter* », on a extrait le droit à « *sélectionner* », aussi bien issu de la PMA que de la GPA. Et tant qu'à jeter les embryons ou fœtus, autant faire des expériences dessus : matériel exceptionnellement représentatif du corps humain, n'est-ce pas : ce serait gâcher.

Sélection, sur quels critères ? Détresse sociale des parents, comme du temps du vote de la loi Veil ? Non, bien sûr, mais sur des critères de conformité : sexe (comme sous Mao en Chine), gènes (comme sous le Doktor Megele dans l'Allemagne nazie), le bon moment (comme à la SNCF) ?

Et Simone Veil n'a pas parlé

Le parallèle social est évident : l'humain-ressource, l'humain jetable des contrats à durée indéterminée de chantier, que l'on ne paie que pour les heures effectives, l'enfant formaté par l'école et l'université pour un monde totalement économique.

La personne conforme qu'on forme, et le

décalé recalé par la pensée et l'école uniques. Voilà ce que nous aurions bien voulu entendre lors du décès de Madame Simone Veil, qui n'a rien dit lorsque les dérives de sa loi d'exception, faite normalité, sont devenues insupportables, elle qui a vu la pire des horreurs se reproduire sous ses yeux.

« *Ce que vous ferez au plus petit de ces enfants, c'est à moi que vous le ferez* » : parole de sagesse qui dit bien comment nous devons nous y prendre pour une société plus humaine.

<https://cficmetal78.wordpress.com/2017/07/10/decès-de-simone-veil-une-unanimite-etonnantel/>

*Transmis par Daniel Rivaud
(avertir2@gmail.com)*

NDLR : Nous publions cette réflexion, car on a tendance à invoquer Mme Veil pour faire obstacle aux avancées régulières de l'avortement. Or, il est bien établi qu'il s'agissait à l'époque (1974-75) de relativiser à la fois l'humanité prénatale et le respect absolu de la vie humaine, la banalisation se ruant à travers la brèche. Que Mme Veil ait été consciente de cette manœuvre, ou bien qu'elle ait été manipulée par le Président Giscard et le matraquage médiatique de l'époque, c'est le Seigneur qui le sait et qui jugera.

CAUCHEMAR À BOULOGNE-SUR-MER

Une IRM réalisée il y a quelques jours au CHU de Lille a brutalement mis un terme à leur bonheur : alors que la future mère en est à huit mois de grossesse, le couple apprend que leur bébé souffre d'une grave malformation du cerveau. Une interruption médicale de grossesse est programmée dix jours plus tard à

l'hôpital Duchenne de Boulogne.

L'intervention a lieu lundi 24 juillet, mais l'issue n'est pas celle attendue. Malgré une double dose théoriquement fatale, l'enfant naît vivant quelques heures plus tard. Annoncé gravement handicapé, le bébé boit et bouge mieux qu'espéré. Ses parents, laissés dans l'incertitude sur son degré de handicap et sur les conséquences de l'IMG sur son état, veulent porter plainte.

« *Aucune erreur n'a été commise. C'est une situation rare et désolante, la première fois que l'on voit ça* », commente la direction de l'hôpital dans La Voix du Nord. L'ARS doit décider d'une enquête.

[Avec <http://www.lavoixdunord.fr/197019/article/2017-07-26/drame-l-hopital-ou-un-enfant-naît-malgré-une-interruption-medicale-de-grossesse>] (egora, 27/7/17)

Jeudi, le bébé né après une tentative d'interruption médicale de grossesse a passé des examens médicaux, au CHRU de Lille, rapporte le Courrier Picard. Atteint d'une malformation cérébrale, l'enfant est désormais inopérable à cause du produit utilisé pour mettre fin à la grossesse.

Injectée directement via le cordon ombilical, cette substance aurait entraîné l'apparition de taches sur la partie du cerveau de l'enfant qui n'était pas atteinte. « *Selon les médecins, l'arrêt cardiaque a privé le bébé d'oxygène et cela rend notre enfant inopérable alors qu'avant, on aurait pu tenter quelque chose* », a déclaré le père du nourrisson à nos confrères. (20 minutes)

NDLR : Guérir parfois, soulager souvent, consoler toujours, vieil adage médical sans doute pas assez technique.

CHILI : ÉCHEC DES AVORTISTES

La légalisation de l'avortement au Chili — qui interdit tout avortement et a le taux de mortalité maternelle le plus bas d'Amérique latine — a été arrêtée d'un vote. La superbe victoire des pro-vie a surpris les observateurs, à l'exception de ceux qui pliant les genoux, priaient pour la victoire.

Le succès a eu lieu à la Chambre des députés de 120 membres à la suite d'une action du Sénat approuvant la loi visant à modifier la loi chilienne pour permettre l'avortement pour trois exceptions : un risque pour la vie de la mère, en cas de viol ou d'inceste, ou en cas de diagnostic prénatal péjoratif. La loi créerait également un contournement judiciaire pour les mineurs et limiterait les droits de conscience des agents de santé.

Les députés ont approuvé la loi il y a un an et les militants pro-avortement étaient confiants quant à l'approbation des modifications apportées par le Sénat. Cependant, le gouvernement au pouvoir de la présidente Michele Bachelet et de sa coalition de centre-gauche Nueva Mayoría (Nouvelle-Majorité), ainsi que des ONG satellites pro-avortement, ont négligé de s'assurer que suffisamment de partisans de la mesure pro-avortement étaient présents pour le vote.

La défaite a été déterminée par la décision du député Marcelo Chavez du Parti Chrétien Démocrate, membre de la coalition au pouvoir, de s'abstenir du vote en expliquant aux médias locaux qu'il « *n'avait pas pu prendre de décision* » sur la législation. Son abstention a privé la faction pro-avortement des 67 votes nécessaires au passage : un certain nombre de législateurs appartenant à la coalition de

Bachelet étaient en vacances au moment du vote.

La mesure passe maintenant à un comité bicaméral pour examen avant la réintroduction qui pourrait avoir lieu après une modification de la Cour constitutionnelle chilienne prévue fin août. Le changement devrait entraîner une cour plus conservatrice.

Les défenseurs Pro-Life avaient annoncé des plans pour faire appel de tout changement législatif à la loi chilienne sur l'avortement à la Cour constitutionnelle. La Constitution chilienne protège l'enfant à naître en déclarant dans l'article 19 que la Constitution garantit à toutes les personnes le droit à la vie et à l'intégrité physique et psychologique de l'individu et déclare : « *La loi protège la vie de ceux qui sont sur le point de naître* ».

L'IPPF Hémisphère Ouest s'est engagé activement dans l'effort du lobbying : « *L'IPPF/WHR a travaillé en étroite collaboration avec MILES Chile et APROFA - ainsi qu'une coalition plus large d'organisations dédiées à la promotion des droits à l'avortement - sur une stratégie de plaidoyer polyvalent visant à éduquer les législateurs, les autorités sanitaires, les enseignants et les parents à la construction d'un soutien public à long terme pour la décriminalisation de l'avortement* ».

Le directeur de Miles Chile a reproché la défaite au gouvernement de Bachelet : « *Tout le monde sait que certains députés et sénateurs seront toujours absents pour tout vote, mais cela aurait pu et aurait dû être pris en compte par la coalition au pouvoir et ce résultat empêché. Il est bien connu, ont-ils dit, que lorsqu'il s'agissait de*

traiter un projet de loi, son passage ne devrait jamais être pris pour acquis jusqu'à ce qu'il devienne loi. »

(Lifenews, 28/07/17) <http://www.lifenews.com/2017/07/28/victory-chile-stops-abortion-activists-from-legalizing-abortion/>

BRÈVE HISTOIRE DE L'ACPERVIE 10

Madame Olivier conclut l'année 1989 par ces mots, toujours actuels :

« *Je souhaiterais ici insister sur l'importance de l'activité personnelle de chacun des membres de l'ACPERVIE, là où il se trouve. C'est grâce à chacun d'entre vous que le témoignage du respect de la vie est représenté dans de nombreuses régions, villes et villages de notre pays, où il brille comme une lumière dans un monde où l'avortement s'est banalisé, vulgarisé, sataniquement modernisé et médicalisé... Sans le témoignage vigoureux des chrétiens authentiques respectant la vie, la destruction autorisée des plus faibles, des plus innocents des êtres humains (les enfants non-encore nés) court le plus grand risque de paraître normale aux esprits pervertis par la désinformation ambiante. Ne laissons pas cette technique perfide s'infiltrer partout dans le monde, au risque de gagner même des milieux chrétiens... Nos projets, dans l'immédiat, sont tout d'abord de continuer et d'étendre notre lutte contre l'avortement et en faveur du respect de la vie. Nous souhaitons aussi développer le réseau d'antennes ' SOS-maternité ', branche concrète de notre action pour aider les futures mères en difficulté, et aussi sauver le plus grand nombre de bébés, menacés dès avant leur naissance, et dont la vie (tout comme la nôtre) appartient à Dieu* »

(Lettre 48)

Malheureusement, le 16 janvier 1990, son mari meurt brutalement chez son médecin. Sans être converti au sens où nous l'entendons, il était d'un grand soutien, assurant, avec Michel Olivier, une grande partie de la gestion des déplacements et des appels téléphoniques. Notre présidente estime que sa situation personnelle est trop lourde et donne sa démission, non du Conseil d'Administration, mais de sa fonction. Elle garde l'animation des « *SOS-maternité* » avec Lesley Fickett. Les déplacements, qu'elle assumait en majorité, continuent avec les membres du CA, voire des adhérents actifs.

C'est ainsi que nous allons voir les jeunes de l'Église Réformée de Reims, à qui nous passons le « *Cri silencieux* », suivi d'un entretien amical, le 25 avril (photos)

Les 5 et 6 mai, c'est à Hunsbach que l'Église Réformée d'Alsace et de Lorraine nous réserve un accueil chaleureux. Le temple est rempli pour la projection, en grand, du « *Cri Silencieux* », suivi, le lendemain, d'une réunion de travail avec les piliers de l'église.

Nous avons ensuite été invités à un rassemblement bilingue des chrétiens protestants et évangéliques de Belgique, à Heverlee, près de Louvain. Le stand de notre association a été tenu dès l'ouverture (9h) par trois de nos membres partis de la région parisienne à 4h du matin. Nous avons pu, par notre présence, nos conseils, nos encouragements, aider ces frères dont plusieurs ont travaillé avec nous et qui ont créé leur propre association : « *Choix de vie* ». Les interventions ont été enregistrées sur cassettes. Le VBOK néerlandais participait à la rencontre.

Le 6 juin, le Conseil suivant l'Assemblée générale élit comme président le Dr Volff.



Mme Myriam Dibundu entre au CA. Elle fera un gros travail avant de voler de ses propres ailes. Nous la croiserons régulièrement par la suite (*Lettre 51, page 4*).

Le 8 juillet, « *Présence Protestante* » invitait un pasteur sans troupeau (on disait « *Haut le pied* », à cause des locomotives sans wagons) pour proclamer le droit à se faire tuer par son médecin. Ceci en pleine campagne médiatique, relayée par le ministre de la « *santé* », intervenant dans l'affaire d'un médecin condamné pour le meurtre d'une cancéreuse. Il s'agissait de préparer un projet de loi dit « *999* », autorisant l'euthanasie. Nous avons demandé un droit de réponse, refusé, car « *ni votre Association ni vous-même n'avez été mis en cause* ». Bien entendu, c'était un droit de réponse purement moral, dans le cadre d'un débat honnête.

Le 20 juillet, nous diffusons un communiqué de presse au sujet de ce projet de loi (*Lettre 52, page 5*). Ce communiqué a été exposé,

agrandi, à la Foire des Associations à Montpellier, tandis que nos adhérentes de Nîmes ouvraient leur SOS-maternité-Gard. Elles se sont ensuite rendues au festival de musique de Saint-Jean du Gard.

En Alsace, Mme Marguerite Kreiss a tenu un stand à la fête des Missions Luthériennes à Heiligenstein. Revers de la médaille, nos conseillers ont reçu un accueil plutôt froid à la Convention de Guebwiller, au Rimlishof (août). Tandis que notre secrétaire Daniel Rivaud était très chaleureusement entouré à la Pastorale de l'Est (Fédération Évangélique de France)

Les actions « *Sauvetage* » (« *Rescue* » des américains) consistant à bloquer le fonctionnement des avortoirs en s'enchaînant dans les salles « *ad hoc* » commencent à se multiplier. C'est la panique chez les avortistes. Même des chrétiens, plus assidus au journal télévisé qu'aux informations, voire aux témoignages directs des Associations Pro-vie, commencent à craindre cette mauvaise réputation qui risque de retomber sur eux. Le 25 octobre, l'ACPERVIE publie un communiqué qui précise bien : « *Le Conseil d'Administration de l'ACPERVIE, sans promouvoir ni organiser ces actions de sauvetage, comprend les chrétiens qui s'y engagent à titre personnel* ». C'est seulement le 21 décembre que la Fédération Protestante de France lance sa riposte (qui, elle, a les honneurs du journal La Croix). Elle condamne « *ces actes d'intolérance* ». « *Il importe que la pratique des IVG puisse continuer à se dérouler dans un cadre strictement légal, dans la sérénité et le respect des consciences de chacun* ». Ce n'est pas l'avis de tous. Philippe Auzenet, Président d'une oeuvre et pasteur d'une église membres de la FPF, écrit au Président d'icelle :

« *Votre communiqué est beaucoup plus grave que le soi-disant non-respect et l'intolérance de ceux qui mènent les opérations anti-IVG. Vous considérez qu'il importe que la pratique des IVG puisse continuer à se dérouler dans la sérénité? Non, Monsieur de Président, non. Je ne communique aucunement à ce communiqué et ai honte d'un tel délabrement moral au sein de notre fédération* ».

Laisser faire 350 000 IVG par an dans la sérénité n'était pas non plus dans la culture du pasteur norvégien Ludwig Nessa. Lui non plus ne « *respectait pas* » le travail des avorteurs, ce qui lui faisait quelques ennemis qui rêvaient de le faire chasser de l'Église. Mais celle-ci ayant pris position contre l'avortement, ils cherchaient à l'exclure comme perturbateur. L'Acpervie diffuse donc un communiqué pour le soutenir (18 janvier 1991, Lettre 54).

Daniel Rivaud est aussi secrétaire de l'Action Sociale Évangélique. C'est donc à ce titre (Formasev) qu'il organise un stage « *d'Accueil de la femme enceinte en difficulté* » au Palais de la Femme, à Paris, les 26 et 27 janvier 1991. Interviennent : Colette Fréchet, assistante sociale, Pierre Gastal de « *Droit à la vie-Futures mères en difficulté* », Jules-Marcel Nicole, Institut Biblique de Nogent, Lucie Olivier, Dr Volff, une écoutante de SOS-Amitié, Maureen Littot, monitrice de la méthode Billings de régulation des naissances, Myriam Dibundu (Lettre 54, page 1).

Certains membres de l'Église Évangélique Luthérienne de France, de nos adhérents ou non, se sont enflammés en apprenant que la clinique « *La Montagne* », dépendant de leur église, était une « *bonne adresse* » pour avorter. Le feu avait aussi atteint la Norvège,

qui aidait beaucoup cette église (à ne pas confondre avec l'Église Luthérienne Synode de France et de Belgique). Le pasteur Nessa était d'ailleurs venu en France participer à une manifestation devant cette clinique. Une amie pasteur réformée, aumônière, avait pris le risque d'y faire inviter le Dr Volff au colloque « *Déontologie et Éthique* » du 12 mars 1991. Il s'est fait traiter d'antisémite parce qu'il avait accusé le milliardaire Rockefeller de financer la promotion de l'avortement. Le Saint-Just amateur avait compris « *Rothschild* ». Pour conclure, l'infirmière-chef s'est excusée de devoir dire qu'elle avait vu toutes les femmes descendre de la table d'avortement en pleurant. « *Mais c'est peut-être parce que je suis catholique* », a-t-elle glissé.

Le congrès de l'ASEv s'est tenu du 15 au 17 Mars à Montluel, près de Lyon. C'est Lesley Fickett, bien rodée au travail parmi les femmes, qui tient le stand. Les 18 au 21 avril, Suzel Schmitt se voit offrir un stand au Forum Santé à Nîmes par le Directeur du Comité Départemental pour la Santé. C'est le seul stand chrétien du Forum. « *Journées bien remplies par des nuées d'enfants qui remplissaient le stand. Joie de découvrir la vie dès sa conception à la naissance, grâce aux vidéos que nous passions non-stop* ».

Nous n'avons pas des entrées que dans le monde issu de la Réforme (la fameuse *Reformata semper Reformanda*). Nous nous joignons à plusieurs Associations, comme, par exemple, l'Association des Médecins pour le Respect de la Vie, pour une grande manifestation devant le siège de Roussel-Uclaf producteur et exportateur de la pilule abortive RU 486 (Mifégyne). La veille, vendredi 26 avril, sur proposition de Thierry

Lefèvre, l'Acpervie convie les chrétiens devant le siège de la Fédération Protestante de France pour lui crier que le bon sens et la Loi de Dieu, c'est pareil. Que l'avortement, contrairement à sa déclaration de 1979 à la Grande Motte, n'est pas un signe « *de Libération, d'Espérance et d'Amour* ». Car « *La Sagesse crie dans les rues, elle élève sa voix sur les places* » (Prov 1, 20). Comme c'est en semaine, nous ne sommes qu'une dizaine à « *casser la tête* » des riverains de la rue de Clichy, alternant déclarations au mégaphone et chants huguenots. Dont le Psaume des batailles. Cela nous valut une invitation à la même FPF pour échanges de points de vue.

Le lendemain, nous sommes dans la foule au lieu indiqué avec des pancartes faites par Myriam : « *Calvin est contre l'avortement* », « *Luther est contre l'avortement* ».

CALENDRIER

Assemblée générale à Châtenay-Malabry (92) le 09/09/17.

Protestants en Fête. Stand de l'Acpervie Place Kléber, à côté de « *SOS-Femmes Enceintes* », les 27, 28 et 29 octobre. Table Ronde sur les « *SAFE* » (Aide aux femmes enceintes)

Centre Évangélique 2017 du dimanche 19 au mardi 21 novembre à Dammarie-les-Lys, Espace Pierre Bachelet, 824 Av. du Lys.

Inscriptions: Centre Évangélique

39 Grande Rue

94130 Nogent-sur-Marne - France Tél. : 06.58.88.34.19

E-mail : centre.evangelique@outlook.com

Site : www.centre-evangelique.fr

Contacts ACPERVIE

www.ACPERVIE-sos-maternite.org
<http://www.facebook.com/ProtestantsProVie?ref=nf>
webmaster@ACPERVIE-sos-maternite.org

Par TÉLÉPHONE ou COURRIER

- Fondatrice :** † Mme Lucie Olivier
- Président :** Dr François Volff
ACPERVIE, 1 Hameau des Loges, 95670 MARLY LA VILLE
Tél - Fax : 01 34 72 87 67
- Vice-Présidents :** M. Michel Ubeaud **délégué pour la PACA et chargé du site internet :**
webmaster@ACPERVIE-sos-maternite.org
Mlle Lesley Fickett
- Secrétaire :** Mlle M. Ludwig
- Secrétaire adjoint :** M. le Pasteur Jean-Pierre Blanchard
- Trésorière :** Mme Jacoba Volff
- Membres du C.A. :** MM les Pasteurs J. Pira (délégué pour le Nord Pas-de-Calais, jean.pira@dbmail.com), Mme Yvette Cuendet (déléguée pour la Savoie 502 Le Chenillon 73 2000 Cessarches).

Chargées de SOS-MATERNITE Service d'Aide aux Femmes Enceintes

SAFE 33	Bordeaux (Gironde)	01.34.72.87.67
SAFE 64	Bayonne	01.34.72.87.67
SAFE 91	Essonne	06.56.74.18.46
SOS - Femmes Enceintes Emolsheim (Bas-Rhin)		03.88.56.33.88
Antennes amies :		
SOS - Femmes enceintes en difficulté	Valence (Drôme)	06.67.86.06.31

TALON A RENVOYER A :

L'ACPERVIE - SOS MATERNITE, 1 Hameau des Loges 95670 MARLY LA VILLE

Mme / Mlle / M. Nom :	Prénom :	Date : / /
Adresse :		Signature :
Code postal :	Ville :	
Date naissance : / /	Profession :	
Email :@.....		

- Je désire soutenir l'action de l'ACPERVIE.**
Je déclare avoir accepté Jésus-Christ comme mon seul Seigneur et Sauveur et j'adhère à l'Association
- Je verse ma cotisation annuelle : 10 € - Associations : 16 € - Jeunes (<25 ans) : 5 €**
- Je m'abonne ou me réabonne à la LETTRE de l'ACPERVIE** 12,00€
- Abonnement par courriel seul** 8,00€
- Cotisation + abonnement à la LETTRE de l'ACPERVIE** 20,00€
- Je m'intéresse à la mise en place d'un S.A.F.E. et souhaite entrer en contact**
- Je verse en outre un don ponctuel de** €, régulier de €

VEUILLEZ M'ADRESSER (prix port compris, sauf mention)

- | | | |
|--------------------------|--|-------------|
| <input type="checkbox"/> | Livres) « Oui à la vie » (accueillir les enfants à naître et leur mère), 133 pages | 10,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Le traumatisme post avortement , Dr F. Allard et J-R Froppé | 15,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Une saison pour guerir , L. Freed et P-Y Salazar, 242 pages | 10,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Au fait, qui suis-je? Les embryons prennent la parole , Dr. P. Antonioz | 15,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Une vie en pièces , Lee Ezel | 13,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Livret(s) Garde-le, Témoignage d'une jeune femme avortée , 121 pages | 7,40€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) L'avortement , D. Rivaud & A. Lukasik | 8,80€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Ton prodigieux départ dans la vie , les 9 mois in utero en 34 pages (photos, textes, dessins). Une page sur l'adoption. Pour les 8-12 ans. Ed. Vida. | 11,50€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) La vérité sur l'avortement aujourd'hui Sabine Faivre , 144 pages | 13,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Fin de vie - Dr Jean-Yves Comelli , 41 pages | 3,20€+port |
| <input type="checkbox"/> | Livres) Le livre blanc de l'avortement | 10,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Texte(s) Le Syndrome Post Avortement , Dr. Volff, Version médicale, papier | 1,50€ |
| <input type="checkbox"/> | Texte(s) Lois Veil-Aubry sur l'avortement | 2,40€ |
| <input type="checkbox"/> | Brochure(s) Aime la vie, défends-la, Réponse aux questions/problèmes des jeunes | 5,30€ |
| <input type="checkbox"/> | Brochure(s) La vie humaine, la première merveille , 31 pages | 2,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Brochure(s) Ma chance d'exister , brochure avec photos couleurs | 2,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Vidéo(s) La vie humaine, la première merveille (DVD, 26 minutes) | 9,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Vidéo(s) La vie est en nous (DVD, 22 minutes) | 5,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Vidéo(s) Le cri silencieux (DVD, 27 minutes) | 19,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Vidéo(s) October baby (DVD, 109 minutes, plusieurs langues) | 19,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Vidéo(s) La vie après. Post avortement, Témoignages (DVD, 50 minutes) | 10,00€+port |
| <input type="checkbox"/> | Objet(s) Foetus 10 semaines, plastique rose (quantités : nous consulter) | 2,30€ |
| <input type="checkbox"/> | Objet(s) Petits pieds (insigne) | 2,00€ |
| <input type="checkbox"/> | Posters Posters 28 x 43, sous cylindre carton | 2,00€ |
- Ceuf d'aigle* *Requin (l'endroit le plus dangereux ?)*
 Rose (la culpabilité n'est pas nécessaire)

Ci-joint mon règlement à l'ordre de l'ACPERVIE